

routes susceptibles d'aménagement—à coordonner ces données en travaillant de concert avec les ministères susmentionnés, à faire rapport au gouvernement et à lui proposer les moyens d'étude nécessaires.

Donc, dès 1968, longtemps avant que personne ne songe à un pipe-line dans la vallée du Mackenzie, le gouvernement avait vu, avait compris et avait agi, et le groupe d'étude a été formé. Qu'a-t-il accompli? Voilà une question qui serait très appropriée, à mon avis, et qui intéressera sûrement les députés et le public. D'abord au groupe d'étude sont venus s'ajouter des représentants du ministère des Transports et du nouveau ministère de l'Environnement. Le groupe d'étude a immédiatement créé quatre sous-comités. Le premier était chargé d'étudier la faisabilité du point de vue maritime. Il s'est surtout occupé du voyage du pétrolier *Manhattan*. Des membres de ce sous-comité ont non seulement voyagé avec le *Manhattan* et établi des rapports sur les aspects économiques, écologiques et de l'environnement, mais ils ont eu, à mon avis, une vue d'ensemble complète du voyage, tant avant qu'après sa réalisation.

Le deuxième sous-comité était chargé d'étudier les questions de pipe-lines, de technique et de construction et siégeait sous la présidence de l'Office national de l'énergie, le premier ayant à sa présidence, je crois, le ministère des Transports.

Le deuxième sous-comité a mené des études de faisabilité sur l'aspect économique des pipe-lines, le coût d'un oléoduc, celui d'un gazoduc, puis le coût comparé à celui de la ligne TAPS, y compris les coûts tarifaires comparés. Par suite d'une telle comparaison, j'ai pu donner, par exemple, il y a à peine quelques jours, une comparaison dont nous déduisons qu'un baril de pétrole provenant de la baie Prudhoe pourrait être livré à Chicago à un coût de 30c. inférieur en empruntant une voie à travers le Canada qu'en l'acheminant par la route maritime de Valdez.

● (3.00 p.m.)

Le troisième comité sur les questions écologiques était présidé par un représentant du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ce comité a poursuivi les recherches pendant deux ans et il est maintenant en mesure de donner des directives sur l'aménagement et l'exploitation de pipe-lines et sur la préservation de l'écologie dans le nord.

Le quatrième comité du groupe d'étude, présidé par un représentant de l'Office national de l'énergie, s'est intéressé aux problèmes de commercialisation. Comme l'a dit mon collègue, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ces recherches ont été coordonnées avec les travaux du groupe d'étude et les renseignements fournis par les divers ministères du gouvernement. Tout cela fonctionne depuis les découvertes effectuées à Prudhoe Bay. Ces organismes ont tenu les ministères du gouvernement et d'autres organismes au courant des recherches.

Nous sommes peut-être portés à considérer plutôt les problèmes économiques et écologiques comme nous concernant particulièrement, ou comme concernant le Canada d'une façon générale. Nous ne devrions jamais oublier que les éléments les plus importants à considérer sont sûrement le bien-être, les vœux et les décisions des habitants du Nord eux-mêmes. Que veulent-ils, ces gens? Voilà la grande question.

[L'hon. M. Greene.]

Bien entendu, un pipe-line, quel qu'il soit, va changer le mode de vie de la région. La vie ne sera plus exactement pareille à ce qu'elle était avant. La question qui se pose toujours, surtout dans une société libre, est celle de résoudre les conflits d'intérêts entre le bien-être économique du Canada et des habitants du Nord et le désir bien raisonnable et légitime de ne pas faire régner ce bien-être économique, comme l'a dit mon ami le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien), au prix de la dégradation de l'environnement et de la qualité de la vie, au même degré que nous l'avons fait dans le Sud du Canada.

Et les autres ministères, monsieur l'Orateur? Qu'a fait l'Office national de l'énergie? Il a mis sur pied le groupe de travail et les quatre sous-comités. En même temps, l'Office national de l'énergie a fait des études informatiques sur les effets de la chaleur dégagée par les pipe-lines sur la dégradation thermique. Employé ainsi, le mot dégradation n'a aucune nuance morale. Il s'agit de fusion, me dit-on, monsieur l'Orateur. En second lieu, le pergélisol: l'Office au cours de cette période a fait des recherches sur certaines propriétés spéciales de l'acier utilisé à des températures extrêmement froides. Troisièmement, des ingénieurs ont participé à toutes les recherches et à toutes les conférences sur l'Arctique, l'Alaska y compris. Quatrièmement, on a effectué des travaux très intenses de recherche qui, je crois, ont préoccupé un de mes amis du Nouveau parti démocratique, surtout au sujet des réalisations soviétiques dans le domaine de la construction de pipe-lines dans le grand Nord. Nous savons tous, il va de soi, que les Russes ont devancé depuis des années les autres pays, en particulier pour ce qui est de la mise en valeur des terres nordiques.

Un des scientifiques de l'Office national de l'énergie qui maîtrise parfaitement la langue russe s'applique actuellement à traduire et à interpréter tous les écrits russes connus sur la construction de pipe-lines dans le grand Nord. Entre-temps, des hauts fonctionnaires de mon ministère et de l'Office national de l'énergie se sont rendus en Union soviétique récemment et ont eu d'importantes discussions avec leurs homologues russes au sujet de la construction de pipe-lines dans le grand Nord.

Qu'en est-il de mon propre ministère et de l'Office national de l'énergie? Qu'ont-ils fait pendant cette période de deux ans et demi? Ont-ils dormi? S'agit-il d'une décision soudaine et au pied levé? Non! La direction des mines a effectué des recherches sur la réaction de l'acier à des températures et à des pressions extrêmes allant de 80 degrés sous zéro à 160 degrés au-dessus de zéro. La Commission géologique du Canada a mis au point un vaste programme concernant les conditions du terrain dans le Nord canadien, ainsi que l'examen de la végétation qui présenterait le moins de difficultés du point de vue géologique, compte tenu du pergélisol. Je ferai remarquer que la Commission géologique du Canada a 20 années d'expérience en ce qui concerne l'étude du pergélisol. Elle était bien armée pour effectuer ce genre de travail, bien avant qu'il fût devenu nécessaire à la suite des découvertes faites dans la baie de Prudhoe. Permettez-moi de souligner que tous ces travaux effectués par l'Office national de l'énergie et par mon ministère ont été coordonnés avec la division des études des affaires du Nord du programme ALUR. Les études menées en commun par mon ministère, l'Office